

PROGRAMME DE FORMATION

Formation continue

NOM DU PROGRAMME :

Titre Professionnel

Assistant (e) Manager Unité Marchande

Pour le bloc de compétences N°2 - RNCP N°35233BC02 : « Animer l'équipe d'une unité marchande »

NIVEAU :

De type BAC

SOMMAIRE DU PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

I. Objectifs	2
II. Public concerné.....	2
III. Prérequis	2
IV. Modalités et outils pédagogiques	2
V. Caractéristiques	2
VI. Durée	2
VII. Dates	3
VIII. Programme.....	3
IX. Conditions d'apprentissage	4
X. Modalités d'évaluation des acquis	4
XI. Sanction visée	4
XII. Débouchés et suite de parcours.....	4
XIII. Indicateurs de résultats	5
XIV. Matériel stagiaire nécessaire	5
XV. Délai d'accès	5
XVI. Accessibilité	5
XVII. Tarif	5

I. OBJECTIFS

Au terme de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux collaborateurs,
- Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire,
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien.

II. PUBLIC CONCERNÉ

Les publics concernés sont :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Formation particulièrement adaptée, entre autres, pour :

- Futurs ou actuels adjoint de rayon, assistant responsable de magasin, responsable rayon, chef de rayon, assistant manager, directeur adjoint.

III. PRÉREQUIS

Les prérequis nécessaires pour bénéficier de la formation sont :

Les candidats doivent avoir un intérêt pour le commerce et savoir rédiger en français les éléments constitutifs de l'examen final.

IV. MODALITÉS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les modalités de suivi de la formation sont :

Présentiel et distanciel.

Les techniques pédagogiques employées sont :

- Formation Action qui permet aux participants d'identifier des objectifs d'amélioration à travailler ainsi que des plans d'actions à réaliser dans son contexte professionnel.
- Les techniques pédagogiques sont adaptées selon les objectifs à atteindre : analyse de pratiques professionnelles, études de cas, exercices, situations filmées et débriefées, mises en situation et jeux de rôles.

V. CARACTÉRISTIQUES

Formation certifiante :

- TITRE PROFESSIONNEL niveau 4 inscrit au RNCP N° code 35233
- CODE NSF N° code 312m-Commerce, vente-pas de fonction dominante
- Codes ROME N° code D 1301 D1503 D150
- Formacode N° code 34588, 34502, 34559, 34587, 34566

VI. DURÉE

La durée de la formation est de :

110.5 heures

Soit 16 jours

La durée de la formation se fait sur 3 mois, avec un rythme entre 1 jour et 2 jours en formation par semaine.

VII. DATES

1 rentrée par an par bloc de compétences.

Pour plus de précisions, les équipes d'ACF sont à votre disposition pour vous renseigner.

VIII. PROGRAMME

BLOC 2 - RNCP35233BC02

ANIMER L'EQUIPE D'UNE UNITE MARCHANDE

(15.5 jours/ 108.5 heures)

Séquence FC-AMUM-M00-S01 : Le projet de formation

Objectifs de formation :

- Situer le contenu de la formation par rapport aux attentes du métier d'Assistant (e) Manager Unité Marchande,
- S'approprier les applications digitales pédagogiques.

Séquence FC-AMUM-M04-S01 : Les mécanismes de la communication interpersonnelle

Objectifs de formation :

- Adapter son discours et son attitude dans un contexte professionnel pour bien collaborer en équipe,
- Repérer les effets de sa posture en communication et réagir efficacement,
- Communiquer de manière constructive en situation de stress.

Séquence FC-AMUM-M04-S02 : Le management opérationnel

Objectifs de formation :

- Se représenter les fonctions du manager de proximité et se repérer dans sa fonction hiérarchique,
- Structurer son organisation pour développer son efficacité et sa disponibilité en milieu professionnel,
- Caractériser les processus de gestion des situations de management au quotidien,
- Fédérer l'équipe autour de projets motivants,
- Analyser des pratiques de management.

Séquence FC-AMUM-M04-S04 : L'informatique commerciale

Objectif de formation :

- Utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte et d'un tableur,
- Savoir renseigner des modèles Excel.

Séquence FC-AMUM-M05-S01 : La préparation à l'épreuve de synthèse

Objectifs de formation :

- Elaborer les exemples professionnels relatifs au dossier professionnel à présenter lors de la session de validation,
- S'entraîner aux mises en situation de l'épreuve de synthèse,
- Evaluation en cours de formation (ECF) Bloc 2

SESSION D'EVALUATION : 0.5 jour (2 heures)

IX. CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Dispositif de type :

Possibilité en inter entreprise et en intra entreprise.

Pour d'autres modalités, merci de contacter les équipes ACF.

En groupe de 15 stagiaires maximum.

X. MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les modalités d'évaluation des acquis de l'apprenant sont :

Evaluations en cours de formation (ECF)

Présentation à la session de validation du bloc de compétences N°2 « Animer l'équipe d'une unité marchande » du Titre Professionnel : Assistant (e) Manager Unité Marchande

XI. SANCTION VISÉE

Formation certifiante :

Type de sanction :

- Validation du bloc de compétences N°2 « Animer l'équipe d'une unité marchande » du titre professionnel Assistant (e) Manager Unité Marchande (niveau 4, certification de niveau BAC)

Modalités d'évaluation :

- Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont de la session
- Dossier professionnel et de ses annexes éventuelles
- Résultats des évaluations en cours de formation (ECF)
- Entretien avec le jury
 - Durée totale de la session d'examen : 2h

Modalités de validation :

Le titre est composé de plusieurs blocs de compétences. Chaque bloc peut être validé séparément avant toute réactualisation du titre. Les titres Professionnels sont réactualisés tous les 3 à 5 ans.

Chaque bloc atteste que son titulaire maîtrise un ensemble cohérent de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'une ou plusieurs des activités qui correspondent au titre visé.

Dans le cadre de la formation continue, chaque bloc peut être validé séparément.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la Fiche RNCP de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35233/>

XII. DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

Débouchés :

A l'issue de cette formation, et suivant l'entreprise dans laquelle l'apprenant travaillera, il est possible d'évoluer vers des postes du type :

- Futurs ou actuels adjoint de rayon, assistant responsable de magasin, responsable rayon, chef de rayon, assistant manager, directeur adjoint.

Suite de parcours, équivalences et passerelles :

Le titre est composé de 2 CCP (Certificat Compétence Professionnelle = bloc de compétences), qui peuvent être validés séparément dans un délai inférieur à 5ans. Chaque CCP atteste que son titulaire maîtrise un ensemble cohérent de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'une ou plusieurs des activités qui correspondent au titre visé.

Une fois le bloc de compétences N°2 validé, il est possible de passer l'autre bloc de compétences :

- CCP 1 - BLOC N° 1 : « Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal » Code RNCP N° 35233BC01

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le domaine, à partir du moment où le niveau est validé (ici, suite à l'obtention du Titre Professionnel en entier par exemple, c'est-à-dire les 2 blocs de compétences qui le constituent).

A la suite de ce parcours, il est possible de poursuivre vers une formation de niveau de type :

Bac+2 comme par exemple le titre professionnel suivant :

- Manager Unité Marchande

Pour davantage d'informations concernant la poursuite d'études ou passerelles au niveau national, vous pouvez vous diriger vers un CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) www.mon-cep.org

XIII. INDICATEURS DE RÉSULTATS

Pour plus d'informations concernant les indicateurs de résultats, les équipes d'ACF sont à votre disposition pour vous partager les données chiffrées.

XIV. MATÉRIEL STAGIAIRE NÉCESSAIRE

Matériel pour la formation en présentiel :

- De quoi prendre des notes (cahier, stylo, etc.)

Matériel pour la formation en distanciel :

- PC, casque, connexion Internet

XV. DÉLAI D'ACCÈS

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : Entre 1 et 2 mois environ suivant la date de la demande (1 rentrée par an par bloc de compétences)

XVI. ACCESSIBILITÉ

Pour des informations détaillées concernant les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation), merci de consulter directement les équipes ACF.

XVII. TARIF

Pour la formation continue :

- Pour 1 personne : à partir de 1 658 € HT
- Le tarif inclus la présentation à la session d'examen.

Dernière mise à jour : 05/11/2021